Pass'Avenir

NOUVEAUTÉS 2015

9 nouvelles recrues

9 fiches-métiers font leur apparition cette année sur les écrans Pass'Avenir. Tour d'horizon et abécédaire de présentation.

A

AGENT DE FABRICATION DES INDUSTRIES DU BÉTON

- L'industrie du béton compte une poignée de grandes entreprises, une multitude de PME, 900 sites de production disséminés sur tout le territoire et 19.000 salariés. Le métier d'agent de fabrication est accessible sans qualification particulière, la formation « sur le tas » restant possible et souvent suffisante pour la plupart des postes. Peu mécanisable, donc susceptible de peu d'évolutions, le métier engendre un fort besoin de main d'œuvre qui devrait perdurer dans les années à venir. D'autant que le béton « précontraint » est une spécialité française sans techniques concurrentes ni produits de substitution connus à ce jour.

C

CHARGE D'AFFAIRES BTP

- Recherché par les PME comme par les grands groupes du bâtiment, ce véritable technicien ou ingénieur commercial arpente un marché de l'emploi plutôt riche en offres, y compris à l'international. Professionnel au pédigree convoité, il est capable de gérer un portefeuille d'affaires de A à Z : prospection des clients, proposition technique et financière, suivi de chantiers et réception des travaux. Sans oublier la maîtrise des règles de fonctionnement des marchés publics. Un profil en béton.

CHARGÉ D'EXPÉRIMENTATION AGRICOLE

- Il améliore les rendements, crée des variétés végétales plus résistantes, cherche de nouvelles techniques de protection contre les nuisibles… Agriculteurs et éleveurs ne peuvent plus se passer de ce scientifique qui leur permet d'adapter leur production aux demandes du marché et des industriels. Les employeurs potentiels sont multiples : centres de recherche publics, chambres d'agriculture, instituts ou associations au service des professionnels d'une filière, et bien sûr grands groupes privés (de l'agroalimentaire, du phytosanitaire…).

E

CHEF D'ATELIER DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- On le croise dans les garages automobiles, les entreprises de transport, les sociétés de location, les coopératives d'utilisation de matériel agricole, les services de maintenance de l'armée, les grandes entreprises et administrations disposant d'un parc important de véhicules...Partout, ce technicien expérimenté dirige et motive son équipe pour atteindre les objectifs fixés par sa direction. Duo indispensable pour l'accès au métier : un niveau Bac Pro doublé d'une très solide expérience professionnelle.

ÉCOTOXICOLOGUE

- Les prodiges de la chimie sont partout dans notre quotidien. Ses dangers aussi. Ce sont eux qui intéressent l'écotoxicologue, spécialiste des effets de la chimie sur l'environnement. Il travaille dans les centres de recherche ou bureaux d'études indépendants. Ces dernières années, les grandes entreprises ont également fait appel à lui pour élaborer les nombreux dossiers qu'exige une réglementation de plus en plus rigoureuse : demande de mise sur le marché, demande d'enregistrement européen, fiches de données de sécurité pour la protection des salariés, étiquetage extérieur des produits... Dans les deux cas, industrie ou recherche, les postes sont comptés. La prise en compte croissante des enjeux écologiques n'a pas encore décuplé les effectifs de la profession…

E EXPERT EN ASSURANCE

- Voilà un métier qui constitue souvent la 2e vie professionnelle d'un médecin, d'un ingénieur BTP, d'un comptable... Car avant d'entreprendre une formation juridique spécialisée, tout expert en assurance doit justifier d'une très solide expérience professionnelle dans son domaine d'expertise : finance, automobile, santé, bâtiment... Les compagnies d'assurance embauchent de moins en moins d'experts : pour garantir leur impartialité en cas de litige, elles préfèrent avoir recours aux cabinets spécialisés qui du coup sont aujourd'hui les principaux pourvoyeurs d'emplois.

J JOURNALISTE INSTITUTIONNEL

- Un « faux » journaliste sans carte de presse qui est de fait un vrai communicant travaillant pour le compte d'entreprises, de collectivités territoriales, d'associations ou tout simplement d'agences de communication. Sa mission est moins d'informer que de promouvoir : il utilise les techniques journalistiques (interwiew, reportages…) pour élaborer les messages correspondant aux objectifs et aux projets de ses employeurs. C'est tout l'enjeu des contenus éditoriaux qu'il publie sur le net ou sur les documents institutionnels de l'entreprise. Le développement du web ouvre à la profession de réelles perspectives d'emploi.

M MONITEUR DE SPORT D'EAUX VIVES

- Canoë-kayak, rafting, randonnée aquatique, kayak-polo, wave ski… les sensations fortes en eaux vives attirent de plus en plus de jeunes, d'adultes et.... de moniteurs sportifs. Nombreux sont les clubs, écoles, bases de loisirs, centres de vacances et, dans une moindre mesure municipalités, qui recrutent aujourd'hui des professionnels titulaires d'un des multiples diplômes proposés par l'Etat ou les fédérations sportives. Comme pour beaucoup d'activités de plein air, la demande côté employeurs est réelle. Les emplois, eux, sont pour la plupart saisonniers. A ne pas oublier avant de se jeter à l'eau.

R RESPONSABLE QUALITÉ EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

- Parce que les exigences de nos concitoyens en matière de santé s'affirment de plus en plus (y compris devant les tribunaux !), ce métier pourtant récent s'impose déjà à tous les hôpitaux et établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés. Organisation des soins, hygiène, gestion des risques, respects des droits des patients, prise en compte du développement durable ...font partie des missions au programme. A l'avenir, le métier devrait encore gagner du terrain dans les structures médicosociales (maisons de retraite...) et les services de soins à domicile.

Quand les « flash » deviennent « fiches »...

9 « flash-métiers » ont accédé cette année au statut de « fiches-métiers » à part entière : une première dans le référentiel Pass'Avenir !

9 métiers promis pour la plupart à un développement certain dans les années à venir et représentant déjà pour quelques-uns d'entre eux, des effectifs importants. **Vous trouverez désormais leurs « fiches » en version complète, analysées sur l'ensemble des dimensions et critères de la grille Pass'Avenir :**

- *Agent d'exploitation de parc de stationnement*
- *Agriculteur biologique*
- *Animateur auprès de personnes âgées*
- *Chargé de relations avec les écoles ou les entreprises*
- *Community manager*
- *Géomaticien*
- *Pizzaiolo*
- *Préparateur de commandes*
- *Vendeur de jouets*

FORMATION : place aux régions…

OÙ ET COMMENT SE FORMER À CE MÉTIER DANS MA RÉGION ?

Voilà une question qui trouve désormais sa réponse en cliquant sur les liens CARIFS que proposent toutes nos fiches-métiers, à la rubrique formation.
25 liens possibles, renvoyant aux 24 sites régionaux CARIF de France et d'outre mer ainsi qu'au site national « Intercarif ». Ce dernier est d'ailleurs activé par défaut au lancement du logiciel.

Vous vous en doutez, vous allez pouvoir paramétrer votre propre sélection afin que seule(s) la ou les régions qui vous concernent soient présentées dans les fiches-métiers. Direction « Espace Conseiller », « paramétrage pédagogique », option « sélectionner les régions des CARIF qui vous intéressent ».

Aujourd'hui, la plupart de nos liens renvoient sur les pages d'accueil des sites CARIF, à charge pour l'utilisateur d'explorer par lui-même l'offre de formation, via les moteurs de recherche souvent performants mis à sa disposition.

Seule exception : CARIF BOURGOGNE. Les formations sont ici directement indexées métier par métier à nos fiches Pass'Avenir. L'accès à l'info est immédiat, plus besoin de recherche. Du « sur mesure » que nous espérons renouveler courant 2015 avec d'autres régions...

« MÉTIERS VOISINS » : l'heure est au Bilan !

C'est sans aucun doute l'évolution majeure de cette version 2015 : « Métiers Voisins » change de statut et devient un module de bilan à part entière, permettant de construire un projet à partir de l'analyse du parcours et de l'expérience professionnelle individuelle. Structure, ergonomie, fonctionnalités : tout dans « Métiers Voisins » a été mis au service de cette nouvelle finalité.

MODE D'EMPLOI « BILAN »

Le mode opératoire est simple et en 5 points :

1 La personne introduit les intitulés des différents métiers qu'elle a exercés

Toute expérience professionnelle, même morcelée ou embryonnaire peut être ici utilisée : stages, « jobs » de courte durée, Evaluations en Milieu de Travail (EMT)...

2 Pass'Avenir affiche instantanément tous les critères qui caractérisent ces métiers.

3 La personne sélectionne uniquement ceux qu'elle souhaite conserver et intégrer dans sa vie professionnelle future.

Deux options sont à sa disposition pour l'aider dans cette sélection : voir les définitions des critères et savoir à quels métiers précis ils appartiennent.

4 La personne peut ajouter, si elle le souhaite, des critères qui renvoient à ses activités extraprofessionnelles. L'option dédiée s'appelle « afficher les critères absents des métiers sélectionnés ».

5 Une fois la sélection de critères terminée, Pass'Avenir propose différentes listes de « métiers voisins ». D'abord la liste des métiers correspondants à tous les thèmes choisis. Puis les listes correspondant à tous les thèmes moins un, puis à tous les thèmes moins deux... Le principe est le même que dans le module Exploration.

L'exploitation et l'analyse de ces listes permettent de dessiner progressivement les contours d'un nouveau projet professionnel.

A NOTER :

Ce mode d'emploi peut également s'appliquer à un public sans expérience professionnelle : étudiants, jeunes en insertion...

Seule différence qui bien sûr est de taille : les métiers choisis au départ seront alors des « métiers de rêve », des métiers simplement « envisagés », des métiers approchés par le biais de stages ou de dispositifs de découverte professionnelle...

Pour le reste, le mode opératoire est le même et l'objectif final est bel et bien le projet professionnel.

MODE D'EMPLOI « UN MÉTIER À LA FOIS »

Il est toujours possible d'utiliser « Métiers Voisins » en travaillant à partir d'un seul métier, comme vous aviez l'habitude de le faire.

Une modalité d'utilisation plus rapide et plus simple, qui n'est d'ailleurs pas à considérer comme un pis-aller ou un moins disant pédagogique : elle constitue un scénario parfaitement adapté à certains types de public, notamment les scolaires.

COMPARAISON
Une option « hyperactive »

Ne cherchez plus « Comparaison » dans le sommaire d'accueil de Pass'Avenir… Comparaison n'est plus un module mais une option désormais accessible dans tous les modules !
C'est simple : sur toute liste de métiers proposée dans Pass'Avenir, vous pouvez à présent consulter les fiches-métiers une à une ou les comparer deux à deux. Et ce partout dans le logiciel, y compris dans l'« Espace personnel ».
Côté ergonomie, la nouvelle option « comparer » ouvre une fenêtre mobile que vous allez pouvoir utiliser, déplacer, mettre de côté et garder sous la main tout au long de votre consultation du logiciel. Elle reste ainsi à portée de clic chaque fois que vous en avez besoin.

PARAMETRAGES
Passez en mode « express » !

Dès le lancement du logiciel, un tout nouvel écran vous permet désormais de faire quelques paramétrages de première nécessité sans avoir à faire le détour par l'« Espace Conseiller ».

Une voie rapide donc, avec 4 options au menu :

- utiliser ou non le programme statistique,
- utiliser ou non une imprimante,
- permettre ou non l'accès à Internet,
- choisir en fonction de votre localisation, le ou les sites régionaux CARIF vers lesquels renverront systématiquement les fiches-métiers.

D'un clic, vous faites votre sélection et le logiciel se paramètre instantanément. Il ne reste plus qu'à faire disparaître l'écran en cochant « ne plus afficher cet écran ».
Si par la suite vous étiez amenés à reconsidérer certains de vos choix, vous retrouverez bien évidemment toutes ces options dans votre « Espace Conseiller » habituel.

CODES DE HOLLAND : c'est mieux à deux...

Le troisième code de Holland a disparu, définitivement, de toutes nos fiches-métiers. Les raisons de cette disparition ont été, vous l'imaginez, mûrement pesées et réfléchies. Elles sont d'ordre fondamentalement méthodologique.

Vous le savez, le troisième code de Holland, plus « périphérique », ne reflète très souvent que certains contextes d'exercice d'un métier. Son attribution est délicate, parfois même très difficile : elle ne peut prétendre à la même fiabilité que celle des deux premiers codes.
Pour preuve : les méthodes d'attribution objectives (échantillonnées) comme celle du STRONG, aboutissent à un nombre non négligeable de professions caractérisées uniquement par deux codes de Holland, voire parfois par un seul.

C'est donc pour privilégier la rigueur à « l'exhaustivité » que nous avons renoncé à l'attribution systématique du 3e code de Holland à tous nos métiers.
Nous assumons pleinement ce choix. Et sommes certains que vous en comprendrez le bien fondé.

© newzealand

FONDATION JAE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Lyon (siège)
60 avenue Mermoz - 69372 Lyon cedex 08
Tél. : 04.78.77.07.60 - Fax : 04.78.77.07.66
Mail : lyon@fondation-jae.org

Paris
8 rue des Morillons - 75015 PARIS
Tél. : 01.53.92.05.92 - Fax : 01.45.25.13.11
Mail : paris@fondation-jae.org

Bordeaux
29 rue Albert de Mun - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.48.65.65 - Fax : 05.56.48.65.66
Mail : bordeaux@fondation-jae.org